

Le Samu Social sur les routes du département

Deux à trois fois par semaine, entre le 1^{er} novembre et le 31 mars, les équipes du Samu Social vont à la rencontre des sans-abri.



1 15. Un numéro à conserver en mémoire si l'on se trouve en situation de grande précarité ou si l'on rencontre une personne établie dans la rue par période de grand froid. Installé à Migennes et géré par la Croix-Rouge, opérateur du Samu social dans l'Yonne, ce numéro d'urgence de service public a pour mission d'orienter les personnes sans abri vers des lieux d'hébergement mais également de piloter les maraudes (ou tournées) destinées à venir en aide aux publics en difficulté dans la rue. Pour cela, la Croix-Rouge se repose sur un réseau de salariés et de bénévoles conduits par Jacques Maxel, directeur départemental de l'Urgence et du Secourisme.

« Les maraudes du Samu Social sont programmées du 1^{er} novembre au 31 mars, 2 à 3 fois par semaine (mardi, vendredi et samedi si nécessaire) dans l'Auxerrois et le Sénonais, à la demande du 115 à Avallon et Saint-Florentin », indique celui-ci. Deux véhicules sillonnent les routes des agglomérations de 20 h à 0 h 30 selon des

itinéraires prédéfinis, avec à leur bord un salarié de la Croix-Rouge et deux bénévoles formés aux gestes de premier secours et au soutien psychologique des plus démunis.

Selon la situation, ils offrent eau, café, soupe et autre boisson chaude, et discutent... L'occasion d'informer les personnes sur les possibilités d'hébergement et « d'apporter un réconfort, une aide psychologique, car certains viennent seulement pour parler », précise Jacques Maxel.

Aide matérielle et réconfort psychologique

Au besoin sont distribués des kits alimentaires avec petit réchaud (deux pastilles placées sous un mini-socle en aluminium souple que l'on allume), des kits d'hygiène et des sacs de couchage, couvertures, écharpes, bonnets, chaussettes... Le véhicule du Samu social d'Auxerre est depuis cette année équipé d'un défibrillateur en cas de malaise cardiaque.

Le 115 sept jours sur sept

« Le Samu social répond à un triple objectif : maintenir le lien social, orienter vers des solutions d'hébergement et assurer une veille sociale auprès des personnes qui vivent dans la rue », indique la Croix-Rouge, qui travaille en collaboration avec les autres acteurs sociaux que sont la Ddass (Direction départementale des affaires sanitaires et sociales), les associations caritatives, les CCAS (Centres communaux d'action sociale)...

Le 115 est opérationnel dans toute la France, gratuit et accessible toute l'année, 7 j/7 et 24 h/24. Jacques Maxel insiste sur le fait qu'« une attitude citoyenne implique de téléphoner au 115 dès qu'une personne se trouve sans abri, d'autant en période hivernale ».

En 2007-2008, les maraudes ont comptabilisé 412 rencontres sur l'Auxerrois et 167 sur le Sénonais. Cinq bénévoles sont d'astreinte 24 h/24.

« Certaines personnes refusent toute aide et nous devons accepter ces choix de vie différents, raconte Jacques Maxel. En cas de détresse vitale, la Croix-Rouge française prend naturellement les dispositions nécessaires pour assurer leur sécurité en lien avec les services de secours aux personnes. »

Les maraudes peuvent être renforcées par activation du plan grand froid (niveaux d'intervention déterminés par le préfet) et des centres d'hébergement d'urgence installés dans les gymnases. Sont prêts à être acheminés où que ce soit dans le département : 1 000 couvertures de survie, 50 lits picots, deux percolateurs, un générateur d'eau chaude et deux containers (25 l) isothermes... Un dispositif déclenché il y a deux ans, à Avallon.

Nathalie Hadrbolec

contact@nathalie-hadrbolec.com